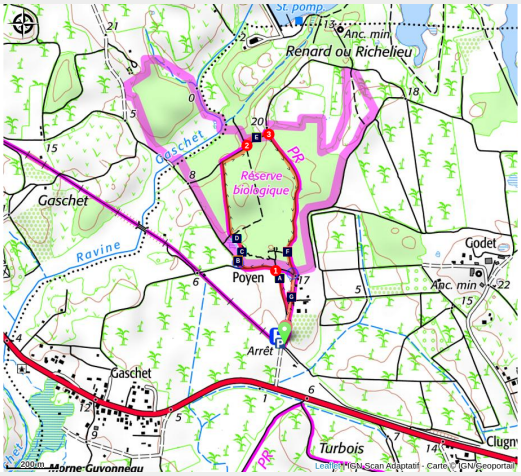
Boucle du moulin de Poyen

Grande-Terre Nord



moulin de Poyen (PNG)



Découvrez les richesses de la Grande Terre à travers cette boucle en forêt de Poyen. Partez à la découverte de la forêt sèche de la réserve biologique dirigée (RBD) du Nord Grande-Terre.

Trois tables de pique-nique sont à disposition du public sur l'aire d'accueil, à coté du grand carbet et de la mare.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 2.1 km

Dénivelé positif : 27 m

Difficulté : Facile

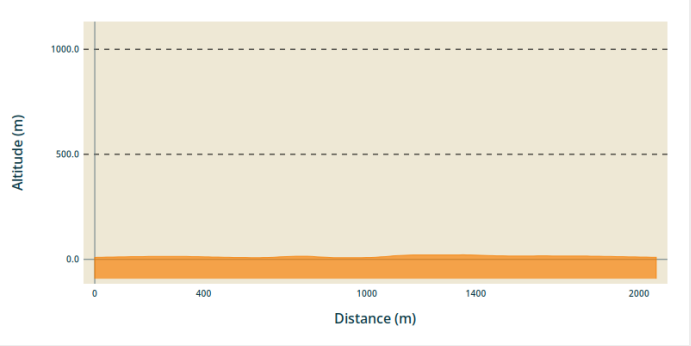
Type : Boucle

Thèmes : Boucle du nord Grande-Terre, Patrimoine culturel et bâti, Paysage agricole, Sentier de découverte

Itinéraire

Départ : Petit-Canal, gare de Poyen (petit train).
Arrivée : Petit-Canal, gare de Poyen (petit train).
Balisage : PR
Communes : 1. Petit-Canal

Profil altimétrique

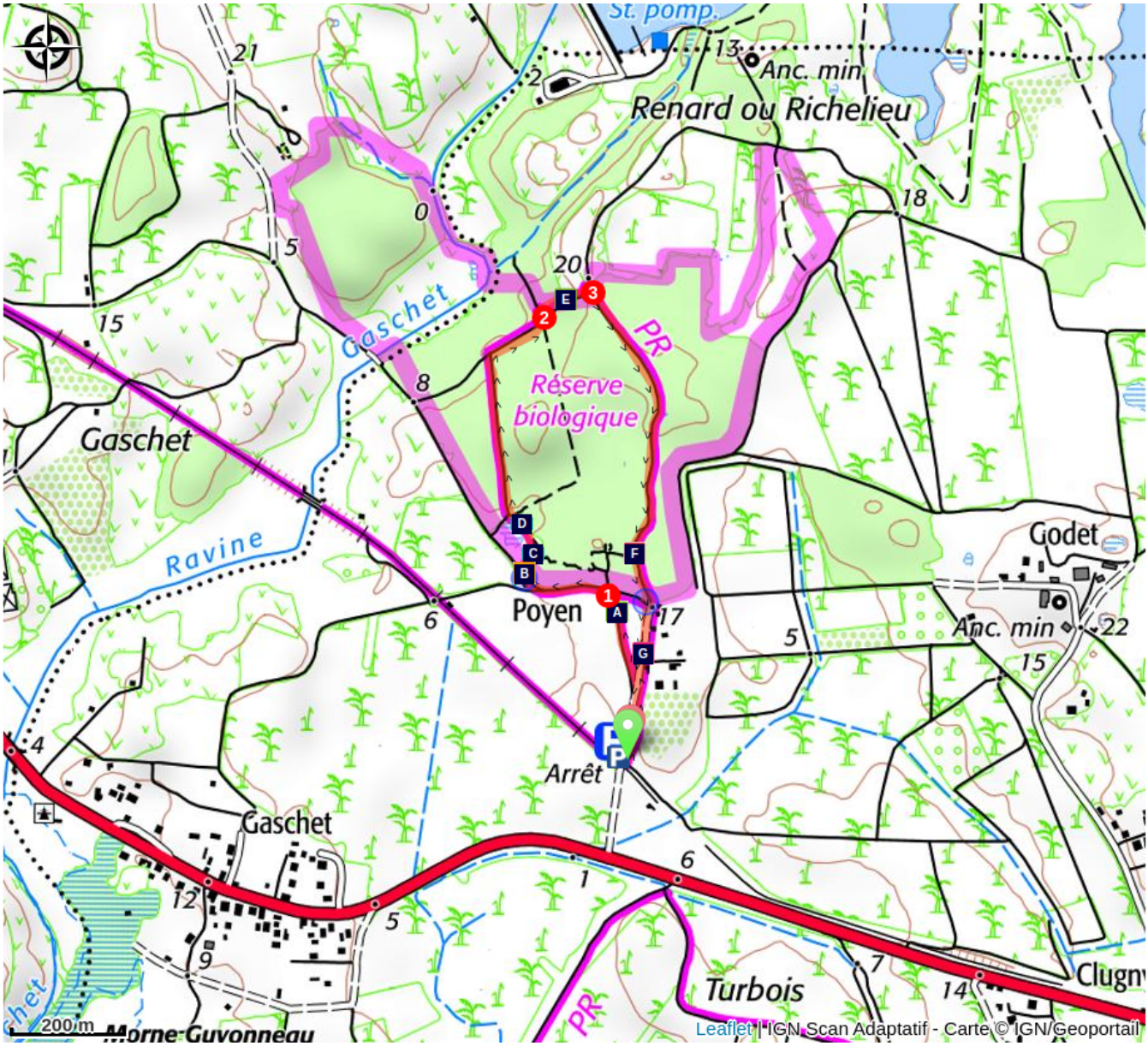


Altitude min 8 m Altitude max 22 m

Balisage randonnée : jaune.

Partir sur le chemin. Après 100m, au niveau des maisons, prendre le chemin à gauche qui borde les champs. Au petit carrefour suivant (point 1), prendre encore à gauche. Arriver au carbet.
S'engager alors sur la droite, en direction de l'autre carbet dans la clairière. Le chemin passe au bord d'une mare et part ensuite en forêt. Continuer jusqu'à arriver à un carrefour, prendre à droite. Au point n°2, continuer tout droit. Au point n°3, tourner à droite à la barrière et continuer en forêt. Bifurquer au niveau du moulin, rejoindre ensuite le carrefour (point 1). Prendre à gauche. Longer les maisons, puis retourner à la petite gare de départ.

Sur votre route...



- Champs de canne à sucre (A)
- Campêche (C)
- "Pipirit" (E)
- Beau paysage (G)
- tables de pique-nique (B)
- Mahogany (D)
- Moulin de Poyen (F)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

01/09/2026 : l'accès aux vestiges du moulin de Poyen à Petit-Canal est interdit ; en raison des intempéries, de nombreuses chutes d'arbres ont été recensées sur le site. Pour votre sécurité, l'accès est interdit au niveau des vestiges jusqu'à nouvel ordre. Merci de respecter le balisage de sécurité en place.
NB: le carbet et la mare restent, eux, accessibles.

Veillez à respecter cultures et bétail.

Attention aux ruches en forêt !

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !
Attention : parking non surveillé.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.
Voir : https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#_
-> Pointe-à-Pitre / Abymes / Morne à l'Eau / Petit-Canal / Port-Louis / Anse-Bertrand : ligne 102.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :
Dépozé : https://depoze.fr
KAROS : https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,40093 N - Long : 61,49221 W.

Entre les bourgs de Petit-Canal et de Port-Louis : dans la ligne droite sur la route RN6, tourner et s'engager sur un chemin de terre balisé d'un panneau "Site de Poyen". Suivre le chemin sur 200m et aller jusqu'à la gare du petit train touristique (station de Poyen).

Parking conseillé

A côté de la petite gare (train touristique).

Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal "Le Nord Guadeloupe"
2 rue Gambetta, 97117 Port-Louis
contact@lenordguadeloupe.com
Tel : 0590 22 33 87 / 0690 50 76 48
http://www.lenordguadeloupe.com

Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre route...



Champs de canne à sucre (A)

La canne à sucre est une graminée, dont la tige est utilisée pour la fabrication du sucre et du rhum ; le feuillage sert de fourrage pour les bovins.

La canne marque l'Histoire et le paysage de la Guadeloupe depuis le XVème siècle, période où elle aurait commencé à être plantée. Dans le nord Grande-Terre, c'est sur le site de Beauport que les récoltes étaient centralisées.



tables de pique-nique (B)

Non loin du carbet (abris), trois tables de pique-nique sont à disposition des promeneurs pour une halte.

Attribution : PNG



Campêche (C)

Le Campêche *(Haematoxylum campechianum)* peut atteindre 15 mètres de hauteur.
Typique de la forêt sèche aux Antilles, il se distingue par son bois très dur de couleur sombre et sa sève de teinte rouge foncé. On peut obtenir une teinture de son bois ; l'arbre était aussi très utilisé pour faire du charbon. Ses fleurs mellifères sont appréciées des apiculteurs.

Attribution : PNG



Mahogany (D)

Des panneaux expliquent l'histoire des arbres en Guadeloupe. Ici deux arbres de la forêt sèche : le Mahogany Grandes Feuilles et le Mahogany Petites Feuilles.

Attribution : PNG



"Pipirit" (E)

Le Tyran gris est reconnaissable à son plumage gris clair et à son bec imposant. L'oiseau mesure environ 25 cm, et se nourrit principalement d'insectes.

Appelé localement "Pipirit", cet oiseau est connu pour son chant matinal, et a conduit à l'expression créole *"O Pipirit chantant"* qui signifie "de très bonne heure".

Attribution : F. Hemery



Moulin de Poyen (F)

Situé sur l'ancienne propriété de l'usine sucrière de Beauport, à coté du sentier, le moulin de Poyen fait partie des habitations sucrières présentes en Grande-Terre jusqu'au début du XIXè siècle. Les moulins à vent servaient à broyer les tiges des cannes pour en extraire le jus (vésou), utile à la fabrication du sucre puis du rhum agricole.

Attribution : PNG



Beau paysage (G)

Point de vue sur le massif montagneux de la Basse-Terre, dont on aperçoit les crêtes.

Attribution : PNG